



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF HIS HOLINESS JOHN PAUL II
TO H.E. Mr KIZHAKKE PISHARATH BALAKRISHANAN
NEW AMBASSADOR OF INDIA TO THE HOLY SEE*Saturday, 19 November 1999**

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec un grand plaisir que j'accepte les Lettres qui vous accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Inde près le Saint-Siège. J'accueille aussi avec joie les vœux que vous me transmettez de la part de Son Excellence le Président et du gouvernement ainsi que du peuple de l'Inde. Penser à l'Inde, c'est se rappeler que votre terre a été un berceau de civilisation, le lieu de naissance d'une sagesse qui exerce une profonde influence bien au-delà des frontières du pays. C'est donc aussi par estime pour cette grande tradition que je vous souhaite la bienvenue au Vatican.

2. Comme Votre Excellence l'a fait remarquer, l'Inde et le Saint-Siège ont en commun des valeurs et des objectifs; peut-être les plus importants sont-ils la paix, la compréhension et la coopération entre les nations du monde, pour que partout les peuples puissent poursuivre leur développement humain et spirituel total. La diplomatie a un rôle fondamental à jouer en établissant et en maintenant des relations justes et pacifiques entre les peuples et les nations. En travaillant à promouvoir une compréhension et un dialogue mutuels, il est possible d'abattre les barrières de méfiance, de suspicion et de peur, et de reconnaître universellement, comme base de toute relation, le respect de la dignité de la personne humaine, de toute personne humaine, indépendamment de son origine ethnique, sociale et religieuse. Cette cause n'est pas de celles qui sont faciles à servir, en témoignent les nombreux points de tension et de conflit qui existent encore dans le monde moderne. Il est des circonstances tragiques, même en Inde, où des groupes ethniques, politiques et religieux ne reconnaissent pas les uns aux autres la dignité et les droits qui sont la base d'une coexistence pacifique. Dans de telles situations, le conflit, la violence et l'agitation sociale sèment la division entre les individus et les peuples, fauchant d'innombrables victimes innocentes.

3. M. l'Ambassadeur, comme vous en avez déjà conscience, votre mission près le Saint-Siège n'est pas une mission auprès d'un pouvoir d'ordre temporel ou terrestre. Plus exactement les préoccupations du Saint-Siège se concentrent sur les valeurs essentielles qui donnent un sens aux efforts de l'homme pour bâtir une société dans laquelle il peut réaliser sa destinée humaine et spirituelle. Et, comme je l'ai dit au cours de ma visite en Inde en 1986, le renouveau du monde dans tous ses rapports sociaux, l'établissement d'une paix et d'une justice véritables, commencent dans le cœur de

chaque individu et constitue une entreprise éminemment spirituelle (cf. Discours aux représentants de la vie religieuse, culturelle sociale, économique et politique de l'Inde, New Delhi, 2 février 1986, n. 5). Votre présence ici aujourd'hui atteste la volonté du gouvernement et du peuple de l'Inde de poursuivre cette tâche vitale. C'est précisément en s'attendant à cette tâche que les individus, les peuples et les nations doivent faire appel à leurs propres dons et patrimoines spécifiques. Pour l'Inde, cela signifie s'appuyer sur les riches traditions culturelles et spirituelles qui ont été préservées à travers l'histoire millénaire de ce pays. Grâce à ces traditions, la continuité et l'unité ont été maintenues au milieu d'une grande diversité. A la base de cette unité se trouve une vision de la nature spirituelle de l'homme, exprimée et approfondie dans les travaux des sages, des mystiques, des artistes, des philosophes et des hommes d'État de valeur qui ont apporté une contribution significative à l'humanité. Tel est le patrimoine qui appartient à l'Inde et qui peut guider l'Inde dans sa contribution à la Communauté mondiale. A cet égard, je remarque avec satisfaction que la Constitution de l'Inde, en reconnaissant la liberté religieuse, proclame le respect de la dignité de la personne humaine dans sa dimension la plus sacrée. Conscience et foi religieuse atteignent les profondeurs les plus cachées de la personnalité, et le respect de la liberté religieuse et la liberté de conscience constituent donc la pierre angulaire de toutes les libertés. L'Inde a été renommée pour son respect des différentes traditions suivies par ses peuples. Nous devons tous espérer que ce respect demeure et grandisse, pour que l'Inde puisse continuer à représenter une voix convaincante qui s'élève en faveur de l'entente et de la paix au sein de la Communauté internationale. Votre Excellence a parlé des quelque deux mille ans de présence de la communauté chrétienne en Inde et a fait remarquer les nombreuses contributions que réalisent ses membres au service des peuples. En fait, l'Église essaie de suivre l'enseignement et les paroles de son divin fondateur qui - selon les mots de l'Écriture - vint pour servir et non pour être servi (cf. Mt 20, 28). Par conséquent, l'Église désire elle-même se mettre entièrement au service de la dignité de la personne humaine, et cherche à coopérer avec d'autres, spécialement les autorités officielles pour faire respecter les valeurs qui constituent et renforcent cette dignité unique. M. l'Ambassadeur je vous souhaite tout le succès et la joie possibles dans votre mission comme représentant de votre pays près le Saint-Siège, et je vous assure de la collaboration des divers services de la Curie romaine. Je vous demanderais de bien vouloir transmettre mes salutations et mes meilleurs vœux au Président et au gouvernement de l'Inde. Puisse Dieu Tout-Puissant vous bénir ainsi que vos

concitoyens.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.51 p.9. © Copyright 1994 - Libreria Editrice Vaticana*